



Rupture conventionnel

Par **Tatamoya**, le **21/03/2021** à **13:52**

Bonjour j'aimerais demander une rupture conventionnel à vitalliance pour nos respect de la visite médical cela fait 8mois que je bosse là bas et aucune visite médical pour non respect des ma vies privées ils nous envoie des sms même la nuit nous font bosser 12jours sans repos. Je suis à bout il tape sur mon moral les frais km mon étais payer un seul mois et 0,22 du km est normal

Par **janus2fr**, le **21/03/2021** à **14:21**

[quote]

j'aimerais demander une rupture conventionnel à vitalliance pour nos respect de la visite médical

[/quote]

Bonjour,

Ce n'est pas le principe de la rupture conventionnelle. La rupture conventionnelle est une procédure amiable qui suppose l'accord des parties et l'absence de griefs.